

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: AVENANT N°1 AU CONTRAT D'ASSURANCE "INCENDIE - DIVERS DOMMAGES AUX BIENS"

DÉCISION N° DM-21-030 EN DATE DU 26 JANVIER 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4937 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire;

VU la décision n°AU-19-510 en date du 19 décembre 2019 de signer avec la SMACL un contrat d'assurance « Incendie – Divers dommages aux biens ».

CONSIDÉRANT l'évolution du parc immobilier de la ville de Vincennes au cours de l'année 2020 ;

DÉCIDE

DE SIGNER un avenant de régularisation au titre de l'année 2021, au contrat d'assurance « Incendie – Divers dommages aux biens » avec la compagnie d'assurance SMACL, 141 avenue Salvador Allende 79031 Niort Cedex 9.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé des ressources humaines, de la sécurité publique, des affaires juridiques et domaniales et des affaires patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20210126-Imc1H8091H1-AR Date de réception en Préfecture : 26/01/2021

Date de Publication : 26/01/2021